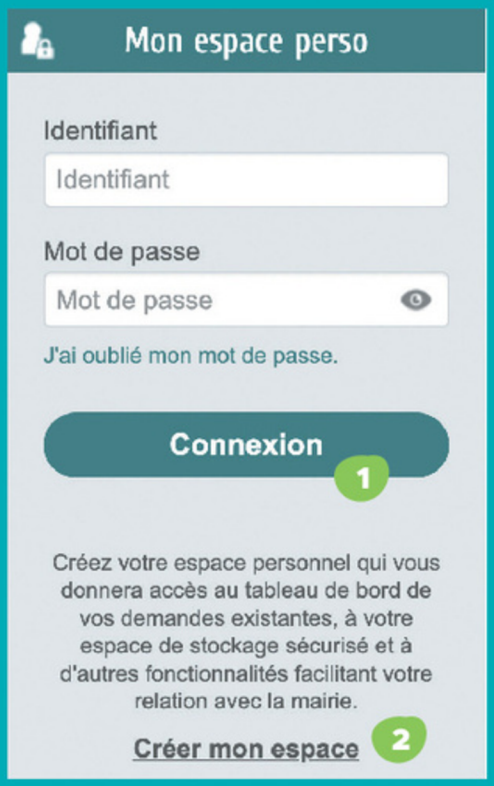




Une fois connecté(e) à mon **espace personnel,** je clique sur les différentes rubriques pour renseigner toutes les informations concernants les enfants.



Lorsque l'ensemble des informations sera renseigné et validé (par les services de la Mairie), vous pourrez réserver les services périscolaires (restauration, garderie et études surveillées).

POUR LES RÉSERVATIONS À L'ACCUEIL DE LOISIRS des périodes de réservation sont établies dans le planning figurant en p9 de ce guide.